

Mobilisation pour sauver le cursus français langue étrangère

ÉCOLE La formation initiale des profs continue de susciter le débat

- ▶ L'Unécof, le Ciré, le Mrax et les centres d'intégration régionaux wallons s'inquiètent de la disparition du français langue étrangère dans la réforme de la formation initiale des enseignants.
- ▶ Une option essentielle pour le parcours d'intégration des personnes d'origine étrangère.
- ▶ Une pétition sera remise au ministre Marcourt lundi.

La réforme de la formation initiale des enseignants n'en finit plus de couler de l'encre. L'objectif : faire passer de trois à quatre ans le nombre d'années d'études et en profiter pour mieux former les instituteurs et les professeurs de demain.

Le projet suscite pas mal de questions, notamment en ce qui concerne son financement. Le gouvernement PS-CDH de la Communauté française a d'ailleurs décidé de reporter sa mise en œuvre, initialement prévue en 2019, à 2020. Aujourd'hui, c'est un problème de fond qui est soulevé par plusieurs associations : la disparition du français langue étrangère (FLE). Cette matière forme les professeurs à enseigner le français aux personnes d'origine étrangère allophones, que ce soit directement dans les écoles (classes passerelles), via le parcours d'intégration pour les réfugiés ou en-

core la promotion sociale.

Explications : aujourd'hui, le français langue étrangère existe dans les hautes écoles sous la forme d'un « appariement » : les étudiants peuvent choisir de suivre un cursus complet « français-français langue étrangère », tout comme il est possible de s'inscrire en « français-morale » ou « français-philosophie et citoyenneté ». Ils ont alors des heures de cours de FLE durant leurs trois années de formation. « Avec le décret, cela devient une option à destination de tous les futurs enseignants, quel que soit leur domaine d'apprentissage », dit Morgane Justens, la nouvelle présidente de l'Unécof, syndicat étudiant qui a pris l'initiative d'une pétition. Le document sera remis au ministère lundi. Si elle juge positif le fait que des professeurs de maths pourront avoir accès à l'option (contrairement à aujourd'hui), elle s'inquiète d'une diminution du nombre

d'heures dans la formation.

Plusieurs associations actives dans la défense et l'intégration des personnes immigrées rejoignent ce constat : le Mrax (mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie), le Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) ainsi que tous les centres d'intégration wallons ont signé la pétition. Ces derniers coordonnent le parcours d'intégration rendu obligatoire en 2016 par la Région wallonne. « Les besoins sont criants, il faut former des professeurs de français langue étrangère, assure Thierry Tournoy, directeur du Cric, centre d'intégration régional de Charleroi. Etre professeur dans ce domaine, cela ne s'improvise pas, c'est vraiment une spécialité. Cela nécessite de la méthode et du savoir-faire. » Pina Lattuca, coordinatrice du FLE au Ceraic, centre d'intégration à La Louvière, confirme : « C'est tout à

fait une autre méthodologie d'apprentissage que lorsqu'on donne cours de français à des francophones. La didactique est particulière, il y a beaucoup de travail sur le son et une dimension interculturelle. »

Nos deux interlocuteurs ajoutent que le gouvernement wallon (MR-CDH) est en train de plancher sur une révision du décret organisant le parcours d'intégration. Et que ce dernier comprendra... 400 heures de français langue étrangère au lieu de 120 actuellement. « *Il faudra s'assurer de disposer des personnes aux profils adaptés* », ob-

serve Pina Lattuca.

Morgane Justens conclut avec un argument lié à l'actualité des dernières années : « *Supprimer le FLE, c'est ignorer les besoins réels de la société, liés à des crises migratoires, à l'internationalisation. C'est ignorer ce qu'il se passe à la fois à l'intérieur de nos frontières mais également à l'ex-*

« Supprimer le FLE, c'est ignorer les besoins de la société liés à la crise migratoire »

MORGANE JUSTENS (UNÉCOF)

térieur. » Dans ce contexte, elle

juge le projet de réforme « *étonnant de la part d'un cabinet socialiste* »... Le principal intéressé, à savoir le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt, se veut rassurant, en évoquant la préparation d'une nouvelle spécialisation (lire par ailleurs). Pour leur part, l'Unécof et les autres signataires attendent de voir le décret pour le croire. « *J'espère que le cabinet travaille bien sur une nouvelle formation, répondant bien aux besoins du terrain, ne se limitant pas à du saupoudrage théorique de quelques heures* », lance la présidente de l'Unécof. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

JEAN-CLAUDE MARCOURT RÉAGIT

« Une spécialisation en discussion au gouvernement »

Au cabinet de ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS), on assure que la volonté est de renforcer l'enseignement du français langue étrangère.

Dans le nouveau modèle, tous les professeurs devront développer des savoir-faire de base dans ce domaine. « *La littérature scientifique montre qu'il existe un lien évident entre les sciences du langage et la didactique du français langue étrangère. De nombreuses recherches montrent l'intérêt d'une formation pluridisciplinaire comprenant notamment des éléments culturels. Le nouveau dispositif d'enseignement du FLE doit être cohérent avec la vision développée dans le cadre du Pacte*

d'excellence sur l'accueil des primo-arrivants et la prise en charge des élèves allophones. C'est pourquoi, l'appariement de disciplines Français-Français langue étrangère sera remplacé par une option en FLE. » Le cabinet assure que le volume de cette formation sera « *équivalent voire supérieur* » à celui de la formation actuelle. Des discussions ont lieu au sein du gouvernement pour créer une spécialisation en français langue étrangère. Le ministre détaille : « *Nous vivons actuellement des événements qui mettent à l'épreuve nos valeurs de tolérance, de respect et de solidarité à l'égard d'autrui. Nous devons, plus que jamais, à travers nos gestes politiques, affirmer notre volonté de donner aux enfants et aux jeunes immigrés, les moyens, à travers une intégration réussie au sein de nos écoles, de nourrir l'espoir d'un avenir meilleur.* »

A-C.B